

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 15.0 / 2026



Explication

DRG implicite d'un jour

Dans le catalogue des forfaits par cas SwissDRG, les ajustements journaliers du cost-weight pour les cas low outliers (durée du séjour inférieure à la borne inférieure) sont calculés de manière normative sur la base des données de coûts des inliers.

Si la borne inférieure de durée de séjour d'un DRG se monte à deux jours et ce DRG présente un certain nombre de cas restant 1 jour, l'ajustement journalier correspond à la différence entre le coût moyen des inliers et la médiane des coûts des low-outliers. Ils en résultent des « DRG implicite d'un jour », vu que le cost-weight effectif des low outliers correspond à la médiane des coûts des cas de DRG d'un jour.

DRG explicite d'un jour

Tous les cas dans un groupe de cas ont une durée de séjour de un selon la définition des DRG. La liste des DRG explicite d'un jour peut être directement obtenue dans le catalogue des forfaits par cas (les DRG avec une durée moyenne de séjour de 1).

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 15.0 / 2026

No. de série	DRG	Texte
1	A42B	Prélèvement de moelle osseuse ou de cellules souches, autologue, âge > 15 ans
2	B05Z	Décompression lors de syndrome du tunnel carpien ou du tunnel tarsien
3	B09D	Autres interventions sur le crâne
4	B17B	Interventions sur les nerfs périphériques et les nerfs cérébraux
5	B20C	Interventions intracrâniennes particulières ou complexes ou grande opération de la colonne vertébrale avec procédure complexe ou traitement complexe de soins intensifs > 119 points ou CC sévères, âge > 15 ans
6	B21E	Implantation d'un neurostimulateur avec système à une électrode ou implantation d'électrodes intracrâniennes
7	B21G	Implantation d'autres électrodes
8	B39B	Traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu avec intervention opératoire
9	B60B	Paraplégie/tétraplégie
10	B61E	Paraplégie/tétraplégie ou lésions de la moelle épinière avec procédure particulière ou de complication
11	B69B	Accident ischémique transitoire (AIT) et occlusion de vaisseaux extracrâniens avec autre traitement neurologique complexe d'accident vasculaire cérébral aigu ou acte diagnostique neurologique complexe ou CC extrêmement sévères
12	B69C	Accident ischémique transitoire (AIT) et occlusion de vaisseaux extracrâniens
13	B87B	Maladies et troubles du système nerveux avec traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC chez l'adulte > 119 points
14	C03B	Interventions sur la rétine, la choroïde, le vitré, la chambre postérieure de l'oeil
15	C04Z	Interventions sur la cornée
16	C06A	Interventions sur l'iris, le corps ciliaire, la sclère et la chambre antérieure avec mise en place d'un implant de drainage antiglaucomateux
17	C06B	Interventions sur l'iris, le corps ciliaire, la sclère et la chambre antérieure
18	C08A	Extraction extracapsulaire du cristallin avec intervention en plusieurs temps ou bilatérale ou malformation congénitale du cristallin
19	C08B	Intervention sur le cristallin
20	C12Z	Interventions sur la paupière
21	C13A	Interventions en plusieurs temps ou bilatérales sur le système lacrymal ou réparation du nez

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 15.0 / 2026

No. de série	DRG	Texte
22	C13B	Interventions sur le système lacrymal
23	D05B	Interventions complexes sur les glandes salivaires sauf les parotidectomies complexes
24	D06A	Interventions coûteuses sur les sinus nasaux, l'apophyse mastoïde, l'oreille moyenne et autres interventions sur les glandes salivaires, avec tympanoplastie complexe ou âge < 6 ans
25	D06B	Interventions coûteuses sur les sinus nasaux, l'apophyse mastoïde, l'oreille moyenne et autres interventions sur les glandes salivaires, âge > 5 ans et âge < 16 ans, ou intervention complexe sur l'apophyse mastoïde ou les sinus nasaux ou avec diagnostic complexe, âge > 15 ans
26	D06C	Interventions coûteuses sur les sinus nasaux, l'apophyse mastoïde, l'oreille moyenne et autres interventions sur les glandes salivaires, âge > 15 ans
27	D08Z	Interventions sur la cavité buccale et la bouche pour néoformation maligne
28	D12A	Autres interventions coûteuses ou radiothérapie ou procédures opératoires particulières en plusieurs temps pour maladies et troubles de l'oreille, du nez, de la bouche et de la gorge
29	D12B	Autres interventions sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge
30	D13B	Contrôle d'hémorragie après tonsillectomie ou adénectomie ou tonsillectomie pour abcès, sauf en cas de néoformation maligne, âge < 16 ans
31	D13C	Tonsillectomie ou adénectomie sauf en cas de néoformation maligne, âge > 15 ans
32	D16Z	Ablation de matériel sur la mâchoire et le visage
33	D20Z	Radiothérapie pour maladies et troubles de l'oreille, du nez, de la bouche et de la gorge
34	D22Z	Interventions sur la cavité buccale et la bouche, sauf pour néoformation maligne
35	D23Z	Implantation d'un appareil acoustique
36	D25B	Interventions moyennement complexes au niveau de la tête et de la gorge
37	D28Z	Ostéotomie sur une mâchoire et interventions complexes au niveau de la tête et de la gorge ou autres interventions au niveau de la tête et de la gorge pour néoformation maligne
38	D29Z	Opérations sur la mâchoire et autres interventions au niveau de la tête et de la gorge sauf en cas de néoformation maligne

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 15.0 / 2026

No. de série	DRG	Texte
39	D30A	Diverses interv. sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge avec CC extr. sévères, avec interv. coûteuse ou interventions sur la cav. bucc. et la bouche sauf pour néof. maligne, sans plastie du pl. bucc. ni plastie vestibul. avec âge < 3 ans, ou CC extrêmement sévères ou diagnostic particulier
40	D30B	Diverses interventions sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge avec procédure particulière ou âge < 16 ans
41	D30C	Diverses interventions sur l'oreille, le nez, la bouche et la gorge, âge > 15 ans
42	D38A	Interventions très complexes sur le nez
43	D38B	Interventions complexes sur le nez
44	D39Z	Autres interventions sur le nez
45	D40Z	Extraction et réparation dentaire
46	E02C	Autres procédures opératoires sur l'appareil respiratoire, âge > 15 ans
47	E06C	Autres résections pulmonaires, biopsie des organes thoraciques et interventions sur la paroi thoracique, âge > 15 ans
48	E07Z	Interventions pour syndrome d'apnée du sommeil
49	E63B	Syndrome d'apnées du sommeil ou polysomnographie cardiorespiratoire, max. 2 jours d'hospitalisation, âge > 15 ans
50	E87B	Maladies et troubles des organes respiratoires avec traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC > 65/59 points
51	F01B	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation triple chambre
52	F01D	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double chambre
53	F01F	Pose d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation simple chambre
54	F02Z	Changement d'agrégat d'un défibrillateur cardiovertteur (AICD), stimulation double ou triple chambre
55	F12B	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation triple chambre ou implantation d'un stimulateur cardiaque sans sonde ou d'un capteur de pression ou âge < 16 ans
56	F12C	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation double chambre
57	F12D	Implantation d'un stimulateur cardiaque avec une stimulation simple chambre
58	F17A	Changement d'un stimulateur cardiaque, multi-chambres
59	F17B	Changement d'un stimulateur cardiaque, simple chambre
60	F18B	Révision d'un stimulateur cardiaque ou défibrillateur cardiovertteur (AICD) sans changement d'agrégat, âge > 15 ans

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 15.0 / 2026

No. de série	DRG	Texte
61	F19Z	Autre intervention transluminale percutanée sur le coeur, l'aorte et les vaisseaux pulmonaires ou procédés particuliers
62	F21C	Autres procédures opératoires pour maladies cardio-vasculaires
63	F24B	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec intervention en plusieurs temps, ou procédures de complication ou diagnostic particulier avec CC extrêmement sévères et plus d'un jour d'hospitalisation, ou avec deux ou plus de ballonnets libérant des substances médicamenteuses et insertion d'un stent ou insuffisance totale ou âge < 16 ans
64	F24C	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP) avec deux stents, ou diagnostic de complication ou âge < 16 ans ou insuffisance totale ou ballonnets libérant des substances médicamenteuses ou interventions vasculaires sur les coronaires
65	F24D	Angioplastie coronaire percutanée (ACTP), âge > 15 ans
66	F31E	Autres interventions cardi thoraciques ou interventions vasculaires particulières
67	F39A	Ligature et stripping de veines avec intervention bilatérale particulière
68	F39B	Ligature et stripping de veines ou traitement particulier
69	F41A	Actes diagnostiques cardiologiques invasifs pour infarctus du myocarde aigu avec CC sévères ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC chez l'adulte > 119 points
70	F41B	Actes diagnostiques cardiologiques invasifs pour infarctus du myocarde aigu
71	F50B	Mesures ablatives pour tachyarythmie à l'oreillette gauche/ventricule ou procédure particulière ou âge < 16 ans
72	F50C	Mesures ablatives pour tachyarythmie avec techniques d'ablation particulières, âge > 15 ans
73	F50D	Mesures ablatives pour tachyarythmie, âge > 15 ans
74	F59D	Interventions vasculaires complexes ou moyennement complexes avec endartériectomie ou thrombolyse sélective ou intervention vasculaire pour embolie/thrombose
75	F59E	Interventions vasculaires complexes ou moyennement complexes avec traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC chez l'adulte > 119 points ou procédés particuliers ou âge < 16 ans
76	F59F	Interventions vasculaires complexes ou moyennement complexes avec pose supplémentaire multiple de stents ou diagnostic de complication ou intervention particulière, âge > 15 ans
77	F59G	Intervention vasculaire complexe ou moyennement complexe, âge > 15 ans
78	F95B	Fermeture opératoire d'une communication interauriculaire ou interventriculaire, âge > 17 ans
79	F98D	Intervention valvulaire cardiaque endovasculaire, âge > 15 ans

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 15.0 / 2026

No. de série	DRG	Texte
80	G04B	Petites interventions sur l'intestin grêle et le côlon
81	G11B	Pyloromyotomie ou anoproctoplastie et réparation de l'anus et du sphincter, âge > 9 ans
82	G12B	Autres procédures opératoires sur les organes digestifs
83	G18B	Interventions sur l'intestin grêle et le côlon ou autre intervention sur l'estomac, l'oesophage et le duodénum sans radiothérapie
84	G19B	Autres interventions sur l'estomac, l'oesophage et le duodénum sauf pour néoformation maligne, avec intervention complexe ou âge < 16 ans
85	G26A	Autres interventions sur l'anus, âge < 16 ans
86	G26B	Autres interventions sur l'anus, âge > 15 ans
87	G87B	Maladies et troubles des organes digestifs avec traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC chez l'adulte > 119 points ou traitement complexe en U-IMC nouveau-né/enfant > 130 points
88	H06Z	Autres procédures opératoires sur le système hépatobiliaire et le pancréas
89	H07C	Cholécystectomie avec cholécystite aiguë ou adhésiolyse péritonéale, âge > 11 ans
90	H07D	Cholécystectomie, âge > 11 ans
91	H12B	Diverses interventions sur le système hépatobiliaire
92	H41B	CPRE avec CC sévères ou thérapie photodynamique ou interventions endoscopiques à l'oesophage
93	H41C	CPRE pour néoformation maligne ou âge < 16 ans
94	I08C	Autres interventions sur l'articulation de la hanche et le fémur
95	I10B	Autres interventions sur la colonne vertébrale avec intervention particulière ou Halotraction ou âge < 16 ans ou diagnostic complexe ou procédure opératoire particulière en plusieurs temps ou traitement complexe de soins intensifs chez l'adulte > 119 points
96	I10C	Autres interventions sur la colonne vertébrale, âge > 15 ans
97	I12C	Infection/inflammation des os et des articulations avec différentes interventions sur l'appareil musculosquelettique et le tissu conjonctif
98	I13B	Interventions sur l'humérus, le tibia, le péroné et la cheville, avec intervention multiple, intervention bilatérale particulière ou procédure/diagnostic complexe

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 15.0 / 2026

No. de série	DRG	Texte
99	I13C	Interventions sur l'humérus, le tibia, le péroné et la cheville, âge < 16 ans
100	I13D	Interventions sur l'humérus, le tibia, le péroné et la cheville, âge > 15 ans
101	I21B	Interventions particulières sur l'articulation de la hanche et le fémur
102	I23A	Interventions particulières à l'exception de l'articulation de la hanche et du fémur, avec intervention à complications ou âge < 12 ans ou CC extrêmement sévères
103	I23B	Interventions particulières à l'exception de l'articulation de la hanche et du fémur, âge > 11 ans et interventions particulières sur la colonne vertébrale ou le bassin
104	I23C	Interventions particulières à l'exception de l'articulation de la hanche et du fémur, âge > 11 ans
105	I27B	Interventions sur les tissus mous avec interventions simultanées particulières ou âge < 16 ans
106	I27C	Interventions sur les tissus mous en cas de néoformation maligne ou d'intervention complexe, âge > 15 ans
107	I27D	Interventions sur les tissus mous, âge > 15 ans
108	I28C	Autres interventions sur les os ou tissu conjonctif
109	I29B	Interventions complexes sur l'omoplate, la clavicule, les côtes ou l'épaule avec réparation ou diagnostic particulier ou traitement complexe de soins intensifs chez l'adulte > 184 points
110	I29C	Interventions complexes sur l'omoplate, la clavicule, les côtes ou l'épaule
111	I30B	Interventions complexes sur l'articulation du genou, âge < 18 ans
112	I30C	Interventions complexes sur l'articulation du genou, âge > 17 ans
113	I31A	Interventions complexes sur le coude et l'avant-bras avec intervention bilatérale ou en plusieurs temps ou intervention sur plusieurs localisations
114	I31B	Interventions complexes sur le coude et l'avant-bras
115	I46C	Implantation, remplacement ou révision d'une endoprothèse de hanche
116	I59Z	Autres interventions sur les membres inférieurs et l'humérus ou interventions moyennement complexes sur l'articulation du coude et l'avant-bras
117	J09A	Interventions pour sinus pilonidal et dans la région périanale, âge < 16 ans
118	J09B	Interventions pour sinus pilonidal et dans la région périanale, âge > 15 ans
119	J10A	Opérations de chirurgie plastique au niveau de la peau, du tissu sous-cutané et de la glande mammaire avec intervention particulière ou sur plusieurs localisations, âge < 16 ans

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 15.0 / 2026

No. de série	DRG	Texte
120	J10B	Opérations de chirurgie plastique au niveau de la peau, du tissu sous-cutané et de la glande mammaire, âge > 15 ans
121	J11B	Autres interventions sur la peau, le tissu sous-cutané et la glande mammaire
122	J21Z	Autre transplantation de peau ou débridement avec excision de ganglions lymphatiques ou CC sévères
123	J22Z	Autre transplantation de peau ou débridement sans intervention complexe, sans diagnostic complexe
124	J23A	Grandes interventions bilatérales sur la glande mammaire pour néoformation maligne avec plastie réparatrice ou implant ou lymphadénectomie
125	J23B	Grandes interventions sur la glande mammaire pour néoformation maligne avec plastie réparatrice ou implant ou lymphadénectomie
126	J24A	Interventions sur la glande mammaire sauf lors de néoformation maligne avec intervention étendue
127	J24B	Interventions sur la glande mammaire sauf lors de néoformation maligne avec intervention étendue
128	J25Z	Petites interventions sur la glande mammaire pour néoformation maligne
129	K06B	Interventions sur la glande thyroïde, la glande parathyroïde et le canal thyroïdienne avec thyroïdectomie totale
130	K06C	Interventions sur la glande thyroïde, la glande parathyroïde et le canal thyroïdienne
131	L04A	Interventions sur les reins, les uretères et grandes interventions sur la vessie sauf pour néoformation avec implantation d'un sphincter urinaire artificiel ou âge < 16 ans
132	L04B	Interventions sur les reins, les uretères et grandes interventions sur la vessie sauf pour néoformation ou interventions sur la thyroïde, âge < 15 ans
133	L06B	Petites interventions sur la vessie
134	L08B	Interventions complexes sur l'urètre
135	L09B	Autres interventions pour affections des organes urinaires
136	L13C	Interventions sur les reins, les uretères et grandes interventions sur la vessie pour néoformation ou interventions complexes avec lithotripsie
137	L18B	Interventions transurétrales et percutanées transrénales complexes et autres interventions rétropéritonéales sans lithotripsie extracorporelle par ondes de choc (LECO) avec procédure particulière ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC chez l'adulte > 119 points, âge > 17 ans
138	L18C	Interventions transurétrales et percutanées transrénales complexes et autres interventions rétropéritonéales sans lithotripsie extracorporelle par ondes de choc (LECO), âge > 17 ans

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 15.0 / 2026

No. de série	DRG	Texte
139	M03A	Interventions sur le pénis, âge < 18 ans
140	M03B	Interventions sur le pénis, âge > 17 ans
141	M04A	Interventions sur le testicule, âge < 3 ans
142	M05Z	Circoncision et autres interventions sur le pénis ou dans la région inguino-génitale
143	M06Z	Autres procédures opératoires sur les organes génitaux masculins
144	M09B	Procédures opératoires sur les organes génitaux masculins pour néoformation maligne
145	M11C	Résection transurétrale de la prostate
146	N02C	Interventions sur l'utérus ou le système utéroannexiel ou l'ovaire pour néoformation maligne
147	N04B	Hystérectomie avec intervention supplémentaire ou lymphadénectomie ou endométriose avec intervention particulière ou intervention réparatrice, sauf pour néoformation maligne
148	N04C	Hystérectomie avec ovariectomie ou interventions complexes sur les trompes utérines ou avec diagnostic complexe et intervention complexe ou procédure complexe, sauf pour néoformation maligne
149	N04D	Hystérectomie ou ovariectomie ou interventions complexes sur les trompes utérines, sauf pour néoformation maligne
150	N06C	Interventions réparatrices complexes sur les organes génitaux féminins
151	N07A	Autres interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel sauf lors de néoformation maligne, avec diagnostic complexe et situation particulière
152	N07B	Autres interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel sauf lors de néoformation maligne, avec diagnostic complexe
153	N08Z	Interventions endoscopiques sur les organes génitaux féminins
154	N09Z	Interventions diagnostiques et autres interventions sur les organes génitaux féminins ou stérilisation
155	N11B	Autres procédures opératoires sur les organes génitaux féminins ou interventions particulières
156	N13Z	Grandes interventions sur le vagin, le col de l'utérus et la vulve
157	N16Z	Radiothérapie pour maladies et troubles des organes génitaux féminins, moins de 9 séances d'irradiation ou curiethérapie
158	N23A	Autres interventions réparatrices sur les organes génitaux féminins avec énucléation de myome
159	N23B	Autres interventions réparatrices sur les organes génitaux féminins
160	N25A	Autres interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel sauf lors de néoformation maligne, sans diagnostic complexe ou laparoscopie diagnostique, âge < 18 ans

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 15.0 / 2026

No. de série	DRG	Texte
161	N25B	Autres interventions sur l'utérus et le système utéroannexiel sauf lors de néoformation maligne, sans diagnostic complexe ou laparoscopie diagnostique, âge > 17 ans
162	O01G	Césarienne, durée de la grossesse plus de 33 semaines complètes
163	O02A	Accouchement par voie basse avec intervention coûteuse ou procédure particulière avec diagnostic particulier, et CC extrêmement sévères ou travail prolongé ou procédure intra-utérine ou traitement complexe de soins intensifs > 65/59 points
164	O02B	Accouchement par voie basse avec intervention coûteuse ou procédure particulière avec diagnostic particulier
165	O03Z	Grossesse extra-utérine
166	O04Z	Hospitalisation après accouchement ou avortement avec procédure opératoire
167	O60C	Accouchement par voie basse avec diagnostic de complication sévère ou moyennement sévère ou traitement particulier ou CC sévères
168	O60D	Accouchement par voie basse
169	O61Z	Hospitalisation après accouchement ou thromboembolie pendant la période de gestation ou avortement sans procédure opératoire
170	O62Z	Menace d'avortement
171	P66C	Nouveau-né, poids à l'admission 2000 - 2499 g avec autre problème ou traitement complexe en U-IMC > 65 points ou transféré
172	P66D	Nouveau-né, poids à l'admission 2000 - 2499 g ou poids à l'admission > 2499 g avec autre problème
173	P67B	Nouveau-né, poids à l'admission > 2499 g avec problème sévère ou traitement complexe de soins intensifs/traitement complexe en U-IMC > 65 points, ou avec autre problème plus d'un jour d'hospitalisation ou avec procédure opératoire non significative, avec diagnostic de complication ou situation particulière
174	P67C	Nouveau-né, poids à l'admission > 2499 g avec autre problème plus d'un jour d'hospitalisation ou avec procédure opératoire non significative, avec situation particulière
175	P67D	Nouveau-né, poids à l'admission > 2499 g
176	Q02B	Diverses procédures opératoires pour maladies du sang, des organes hématopoïétiques et du système immunitaire
177	Q03Z	Petites interventions pour maladies du sang, des organes hématopoïétiques et du système immunitaire
178	T01D	Procédure opératoire ou débridement étendu pour maladies infectieuses et parasitaires
179	U01B	Opération de changement de sexe

DRG implicite d'un jour dans la version SwissDRG 15.0 / 2026

No. de série	DRG	Texte
180	X05Z	Autres interventions pour blessures de la main
181	X06B	Autres interventions pour autres blessures avec CC sévères ou avec intervention complexe
182	X06C	Autres interventions pour autres blessures
183	Z01Z	Procédures opératoires lors d'autres circonstances induisant une mise à contribution de la santé publique
184	Z43Z	Prélèvement de moelle osseuse ou de cellules souches, allogène
185	Z64A	Autres facteurs influant sur l'état de santé et suivi thérapeutique après la conclusion du traitement, dans une situation particulière ou préparatifs pour don d'organe ou état après transplantation d'organe, âge < 18 ans